

PROGRAMME DE FORMATION

Génogrammes - Construction et analyse - Niveau II -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services travaillant auprès de familles ou en contact avec des familles.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Expliquer les aspects plus complexes des concepts acquis au niveau 1.

Développer le travail d'hypothèse et concevoir la modélisation du processus de pensée conjonctive.

Programme

Approfondissement des thèmes suivants :

- Les secrets.
- Le concept de loyauté.
- Les ruptures.
- Les familles recomposées, les nouveaux liens.

Développement de la méthodologie du travail d'hypothèse : l'information, une différence qui fait la différence.

Modélisation de la pensée conjonctive :

- Le postulat de l'information pertinente.
- Le postulat de la compétence.
- Le postulat de l'aléatoire.
- Le postulat de la sensibilité aux conditions initiales.

NB - Il est nécessaire que six mois, au moins, séparent ce niveau II du niveau I.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas à partir, le cas échéant, d'exemples apportés par les stagiaires. Échanges. "

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module au moins 6 mois auparavant.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.